Le Feuvre, N. (2008) « La féminisation des professions 'masculines': enjeux sociaux et approches sociologiques », in Yvonne Guichard-Claudic, Danièle Kergoat & Alain Vilbrod (dir.) *L'inversion du genre: Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin… et réciproquement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes: 307-324.

Introduction

L'arrivée de plus en plus massive des femmes dans les professions dites « masculines » soulève un certain nombre d'enjeux pour l'analyse sociologique des rapports sociaux de sexe dans les sociétés européennes contemporaines (Le Feuvre 2003). En effet, une partie importante des recherches théoriques sur le genre repose sur l'hypothèse d'une exclusion systématique des femmes des échelons supérieurs du marché du travail et sur leur assignation prioritaire à la sphère domestique et familiale (Bourdieu 1998a; Delphy 1998; Delphy 2001). Il semble *a priori* assez difficile de concilier de telles perspectives théoriques avec l'augmentation empirique de la place des femmes au sein des groupes professionnels habituellement considérés comme les plus prestigieux, qu'il s'agisse des professions libérales ou des échelons supérieurs de l'emploi salarié dans le secteur public ou privé. Puisque les femmes représentent désormais près de la moitié de ces groupes professionnels, il paraît nécessaire de réfléchir sur le sens que l'on peut attribuer à ce changement fondamental dans la division sexuelle du travail des sociétés contemporaines.

La présence d'hommes au sein de certains « métiers féminins » soulève également des interrogations théoriques. L'orthodoxie en matière de sociologie du genre nous apprend que de tels métiers sont « hyper-féminisés » justement parce qu'ils partagent un certain nombre de caractéristiques, dont leur position subalterne dans la hiérarchie socioprofessionnelle et leur proximité avec les activités habituellement dévolues aux femmes dans la sphère domestique et familiales. Comment comprendre alors la présence d'hommes dans ces métiers ? S'agit-il avant tout d'individus « déclassés » dans la hiérarchie des masculinitiés contemporaines (Connell 1995) ou bien de personnes destinées à occuper les échelons supérieurs de ces professions (Williams 1993), dans le plus strict respect de la hiérarchie des sexes ? Ou encore, d'hommes ayant été « socialisés au féminin » ? (Saladin d'Anglure, 1992).

Avant d'avancer dans l'analyse de ces « inversions du genre », il paraît important de rappeler les deux principes fondateurs de « l'ordre du genre » (Connell 1987) dans les sociétés contemporaines. Comme l'indique Danièle Kergoat, le rapport social de sexe repose sur deux principes distincts, mais articulés entre eux (Kergoat 2000). D'une part, le principe de la division ou de la différenciation, que l'on peut rapprocher de l'idée du « tabou de la similitude entre les sexes » identifiée par Nicole-Claude Mathieu (Mathieu 1991). D'autre part, le principe de la hiérarchie des catégories sexuées ainsi différenciées.

Dans le présent texte1, nous proposons d'examiner les enjeux de la féminisation des anciennes professions « masculines » au regard de ces deux principes fondateurs du rapport social de sexe. A l'aide des résultats d'un certain nombre de recherches empiriques menées dans une perspective comparative (essentiellement France/Grande-Bretagne), nous proposons de présenter une typologie des mécanismes précis de l'entrée des femmes dans ces groupes professionnels en fonction du degré de re-configuration de la différenciation et de la

¹ Basé en grande partie sur les idées développées plus en détail dans: Le Feuvre, N. 2003 *Penser la dynamique du genre : parcours de recherche*, Toulouse: Dossier d'habilitation à diriger des recherches en sociologie, soutenu à l'Université de Toulouse-Le Mirail, le 19 décembre.

hiérarchisation des sexes qui semble sous-tendre leurs parcours professionnels et familiaux (Le Feuvre 2001).

Penser les enjeux de la féminisation des professions

Il nous semble possible d'identifier quatre postures théoriques, qui ont été mobilisées par des sociologues – d'origine française ou étrangère - pour analyser les « parcours atypiques », en matière de formation et/ou d'insertion professionnelle, de certaines femmes (ou de certains hommes) au regard des normes de la division sexuelle du travail dans les sociétés contemporaines2. Pour la première - celle du patriarcat ou domination masculine - l'entrée des femmes dans ces groupes professionnels s'accompagne de mécanismes, indéfiniment renouvelés, de différenciation / hiérarchisation des carrières masculines et féminines. Ici, les modalités concrètes de la division sexuelle du travail se transforment, mais le principe de la différenciation sexuée continue de fonctionner, au travail comme à la maison. Les carrières professionnelles des femmes sont moins ambitieuses que celles de leurs homologues masculins. Dans un deuxième cas, que nous dénommons les approches de la « féminitude », les femmes accèdent à ces espaces sociaux, mais restent fidèles aux « qualités féminines » spécifiques qu'elles parviennent à y faire valoir. Une troisième posture - celle de la « virilisation » - observe qu'une minorité de femmes accèdent aux carrières professionnelles ascendantes, mais en épousant, le plus souvent, les normes « masculines » de la réussite professionnelle ; le rejet de leur assignation prioritaire à la sphère domestique les conduisant à rester célibataires et/ou sans enfants. Enfin, une quatrième posture met en scène des femmes qui cherchent à mobiliser l'autonomie économique relative acquise dans ces professions en faveur d'un « dépassement » des principes fondateurs de la division sexuelle du travail dans la sphère professionnelle et dans la famille.

Pourtant, quand elles sont confrontées aux données biographiques de femmes qui exercent des métiers atypiques ou qui ont connu des évolutions professionnelles inhabituelles, aucune de ces postures ne s'avère totalement convaincante. En effet, il paraît que les approches théoriques qui postulent un processus de féminisation des professions par le biais d'une « virilisation » des femmes, voire même d'une « féminisation » de la société dans son ensemble, sont intenables. Penser l'égalité à partir de la peur (ou de l'espoir) d'une « confusion des sexes » n'est guère convaincante. Comme le dit si prosaïquement Christine Delphy : « Cette peur révèle une vision statique, donc essentialiste, des hommes et des femmes, corollaire de la croyance que la hiérarchie serait en quelque sorte surajoutée à cette dichotomie essentielle. Or, dans la problématique du genre, cette peur est tout simplement incompréhensible ; si les femmes étaient les égales des hommes, les hommes ne seraient plus les égaux d'eux-mêmes ; pourquoi les femmes ressembleraient-elles à ce que les hommes auraient cessé d'être ? » (Delphy 1991 : 99).

En effet, certains de ces paradigmes laissent penser que les femmes pourraient occuper des positions de pouvoir (relatif) dans la hiérarchie socioprofessionnelle en maintenant en l'état des caractéristiques de la « féminité » - qui sont de simples marqueurs de leur subordination sociale - ou bien en se calquant sur les marqueurs sociaux des « dominants » (les hommes). Dans une perspective constructiviste des catégories et des rapports sociaux de sexe, ces deux postulats sont incohérents et donc irrecevables d'un point de vue logique.

² Cf. Le Feuvre, Nicky (1999) « Gender, Occupational Feminisation and Reflexivity: A Cross-National Perspective », In R. Crompton (dir.) *The Restructuring of Gender Relations and Employment*, Oxford, Oxford University Press: 150-178.

Il semblerait, au contraire, que les processus de féminisation des anciens « bastions masculins » correspondent à de multiples logiques sociales ; qu'ils ne soient nullement porteurs d'un sens univoque au regard de l'évolution contemporain du rapport social de sexe. En puisant dans les résultats empiriques de plusieurs recherches menées sur les carrières professionnelles et les parcours personnels de femmes et d'hommes au sein de différents groupes professionnels (médecins, avocats, enseignants-chercheurs, cadres bancaires, pharmaciens), nous chercherons à illustrer la pluralité de sens que revêt l'arrivée des femmes dans les professions dites « masculines » à l'heure actuelle en France et dans d'autres pays européens. Une telle pluralité rappelle la prudence qui s'impose lors de toute tentative de « montée en généralité » à partir de l'exemple de quelques parcours biographiques « atypiques ».

Les effets de contexte sur le processus de féminisation des professions

Les conséquences de la féminisation de ces professions du point de vue du genre dépendent très largement des contextes institutionnels (sociétaux et/ou professionnels) dans lequel elle s'opère, puisque ces derniers déterminent en grande partie les modalités précises de l'arrivée des femmes dans les anciens « bastions masculins ». Si l'on admet que l'organisation des professions supérieures reflète l'état des rapports de genre au moment de leur émergence et de leur institutionnalisation, il paraît nécessaire d'admettre qu'une telle organisation ne survivrait pas à une reconfiguration sociétale du rapport social de sexe. Elle ne trouverait plus les conditions nécessaires à sa propre reproduction. Il devient donc illogique de vouloir mesurer « l'avancée des femmes » au sein de cette organisation à l'étalon des critères traditionnels de réussite des hommes. Les femmes ne peuvent pas devenir ce que les hommes ont été, pas plus que les hommes ne peuvent continuer de devenir ce qu'ils étaient devenus par le passé, alors que les femmes étaient d'emblée placées « hors jeu », confinées dans un rôle de participation par procuration (Bourdieu 1990 : 24) au fonctionnement de ces espaces professionnels. Ce sont toutes les « règles du jeu » qui devraient changer, y compris celles qui président à la répartition des ressources et du prestige entre hommes.

On conviendra qu'il est plus difficile de penser le « non-genre » que le genre ! Il est encore plus difficile d'imaginer ce que le « non-genre » pourrait représenter en termes de pratiques sociales, de répartition du pouvoir et de relations inter-individuelles, y compris de couple ou de parenté. Et pourtant, si l'on veut éviter les pièges de la pensée essentialiste des catégories de sexe, il paraît vital de construire un modèle idéal-typique de ce « non-genre », justement pour pouvoir mesurer le chemin qui sépare les expériences des hommes et des femmes dans différents groupes professionnels de cet étalon « utopique » (Delphy, 1991), voire « angélique » (Lorenzi-Cioldi 1995).

Le quatrième modèle ; celui du « dépassement du genre » de la féminisation des professions supérieures n'a pas pour objectif principal de **décrire** le réel. Il vise simplement à saisir le sens des phénomènes sociaux observés – pratiques et systèmes de représentation – à partir d'un référentiel élaboré logiquement comme « opération de stylisation de la réalité sociale pour mieux la comprendre » (Schnapper 1999). Ce modèle vise principalement à éviter les risques de naturalisation des pratiques masculines qui traversent souvent les analyses sociologiques de la féminisation des professions. Si les pratiques professionnelles des femmes sont socialement déterminées par le genre, celles des hommes le sont tout autant. Il n'y a donc aucune raison logique de penser qu'un affaiblissement du pouvoir prédictif du genre résulterait dans l'alignement des femmes sur les pratiques qui marquaient auparavant (quand

une telle féminisation était tout autant impensable d'un point de vue de l'idéel qu'elle était impossible d'un point de vue matériel ou structurel) le monopole masculin (des hommes) sur ces espaces professionnels, monopole qui supposait justement l'exclusion des femmes et qui reposait essentiellement sur la mobilisation du travail gratuit des femmes dans la sphère familiale et domestique.

C'est dans cette perspective que nous avons développé la notion « d'interchangeabilité » des hommes et des femmes dans toutes les sphères du social comme l'un des indicateurs empiriques possibles du « dépassement du genre » (Le Feuvre 1999). Le terme d'indifférenciation nous paraît d'autant plus intéressant qu'il permet un rapprochement linguistique avec l'idée de la neutralité (indifférence) du sexe dans la détermination des devenirs sociaux des individus. Toutefois, il ne s'agit pas de ramener cette notion à l'idée d'une unicité fondamentale de l'espace humain. Il convient, au contraire, de l'associer à la notion de multiplicité ou de diversité. Il ne s'agit pas seulement de penser que les individus disposent d'un stock de dispositions sexuées qu'ils sont susceptibles de mobiliser différemment (ou d'immobiliser) selon les contextes sociaux dans lesquels ils/elles agissent (Lahire 1998), mais bien de penser que les dispositions multiples pourraient exister sans marquage sexué aucun. Certes, il est difficile d'imaginer une telle réalité, mais cela paraît être la seule manière de penser la dynamique du rapport social de sexe sans être piégée par l'évidence, par l'allant de soi (Bourdieu 1998b) de la bi-catégorisation, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

La pluralité de sens que revêt l'arrivée des femmes dans anciens « bastions masculins »

A condition de reconnaître les injonctions contradictoires qui régissent les expériences sociales des femmes (et des hommes) dans les sociétés occidentales contemporaines, il nous semble possible de penser la pluralité des logiques sociales qui président au processus de féminisation des professions supérieures dans les sociétés européennes contemporaines. La confrontation des processus de socialisation des individus avec des éléments de structuration des professions et avec les trajectoires biographiques des individus qui les exercent, permet de reconstruire la manière dont le genre est construit, reproduit et potentiellement remis en cause dans l'expérience sociale des femmes travaillant dans les anciens « bastions masculins ».

En développant (au risque évident de le trahir) le schéma proposé par Dubet pour l'analyse de « l'expérience sociale », nous avons pu construire une typologie des expériences des femmes dans les professions supérieures autour de la notion de « logique dominante de l'action ». Partant du principe que les processus d'intégration des individus sexués dans les sociétés modernes sont devenus plus complexes que dans d'autres configurations sociales (Beck and Beck-Gernsheim 2002; Dubar 2000), il paraît légitime d'admettre que le sens associé au fait d'être une femme (ou un homme) dans les sociétés européennes contemporaines « ne va pas ou ne va plus de soi » (Dubar 2000). La construction d'une identité subjective unifiée d'individu sexué devient donc à son tour plus compliqué et mobilise un véritable effort de « travail » de la part des individus (Dubet 1994), qui doivent donner sens à leur existence à partir d'attentes sociales potentiellement contradictoires à leur égard.

Le référentiel de la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes (qui est au fondement du modèle du *male breadwinner*) devient plus difficilement opératoire dans un contexte historique et sociétal marqué par la valorisation de l'individu, les discours sur l'égalité des sexes et les exigences de la performance. La « capacité d'être sujet » des acteurs (actrices) sociaux nécessite la mobilisation de ressources multiples (matériels, subjectifs et cognitifs) et

se caractérise toujours par une tension entre les logiques d'intégration, les logiques de l'interdépendance et les logiques de la subjectivation : « Mais c'est surtout par le conflit que l'acteur devient sujet, quand il s'oppose à la domination qui fait obstacle à son autonomie et à son 'authenticité', quand il oppose son individualité au 'système' » (Dubet 1994 : 256).

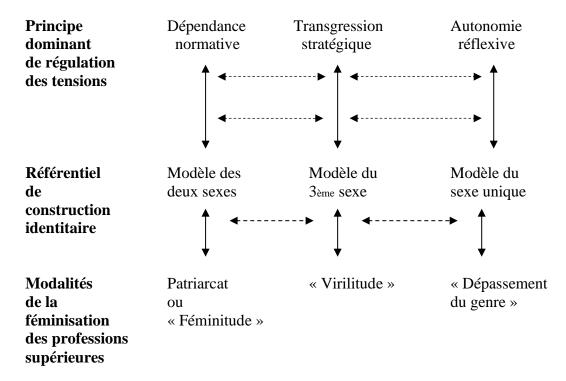
Dans les tentatives de régulation des tensions qui caractérisent le rapport des individus à la « société » et à eux (elles)-mêmes, il existe au sein de chaque société contemporaine plusieurs référentiels concurrentiels pour la construction des identités sociales sexuées relativement stables et unifiées. En effet, comme le prétend Claude Dubar : « la subjectivité s'édifie et se développe dans et par les relations à l'Autre » (Dubar 2000 : 222).

En partant de l'ouvrage de Thomas Laqueur (Laqueur 1992) et en prenant appui sur les différentes problématiques sociologiques mobilisées pour comprendre les processus de féminisation des professions supérieures, nous souhaitons avancer l'hypothèse selon laquelle les tensions entre les multiples logiques de l'action des individus (femmes) peuvent être régulées de différentes manières. Selon la nature des ressources mobilisées et des interactions vécues (Bussey et Bandura 1999), la régulation de ces tensions peut donner lieu à des expériences sociales marquées principalement, soit par une adhésion subjective au « modèle des deux sexes », soit par une référence implicite à la version moderne du « modèle du sexe unique » (Laqueur 1992), soit par une mise en œuvre des principes du « modèle du 3ème sexe » (Saladin d'Anglure 1992). Si toutes les expériences sociales sont marquées par des tensions entre les trois logiques de l'action identifiées par Dubet, il semblerait que l'unité subjective — la « construction identitaire » - se déroule principalement en fonction de l'un de ces trois référentiels concurrentiels.

A l'aide de cette grille de lecture des processus de féminisation, il s'agit donc de saisir et de rendre compte de la pluralité potentielle des logiques de l'action qui sous-tendent l'entrée progressive des femmes dans les anciens « bastions masculins », notamment ceux situés dans les échelons supérieurs de la hiérarchie socioprofessionnelle. A l'instar de Nicole-Claude Mathieu, il s'agit de montrer que :

« certaines inadéquations (conceptuelles ou comportementales) entre appartenance de sexe et appartenance de genre peuvent être transgressives d'une norme sans que leur résolution transgresse la définition systémique du rapport entre sexe et genre [...] la transgression d'une norme n'est pas obligatoirement la subversion d'un système de pensée. Mais si la transgression d'une limite conceptuelle n'est pas obligatoirement « anormale », elle pourra dans d'autres contextes constituer une véritable hérésie » (Mathieu 1991 : 230).

Figure 1 : Expériences sociales des femmes dans les professions supérieures



Source : (Le Feuvre 2003: 159)

Si l'on admet que l'exclusion des femmes des secteurs les mieux rémunérés et les plus prestigieux du marché de l'emploi constitue effectivement l'un des fondements normatifs de la division sexuelle du travail dans les sociétés européennes contemporaines (Walby 1994), on peut envisager la féminisation de ces groupes professionnels comme un phénomène « transgressif », mais on est obligé d'admettre, me semble-t-il, que cela n'est pas systématiquement le cas.

Trajectoires biographiques et constructions identitaires « normatives »

Dans les expériences sociales marquées par le « modèle des deux sexes », les femmes sont amenées à construire une identité subjective fondée sur les principes d'un modèle que l'on pourrait qualifier de « modified male breadwinner » (Crompton 1999). Les situations objectives de ces femmes sont caractérisées par une socialisation fortement différenciée et par l'intégration subjective de l'idée d'une différence « naturelle » et « nécessaire » entre les sexes. Quand elles disposent de ressources économiques et scolaires importantes, cette logique d'intégration rentre en conflit avec la valorisation de l'autonomie financière et sociale des femmes qui caractérise les configurations « sociétaires » du genre (Dubar 2000). Dans le « jeu » des devenirs multiples désormais offerts aux femmes diplômées dans la plupart des sociétés occidentales, celles-ci s'orientent plutôt vers des secteurs et des modes d'activité qui sont perçus comme étant les plus « compatibles » avec leurs « qualités féminines » et adoptent généralement des rapports à l'emploi qui placent le calendrier domestique et familial au cœur de leurs parcours professionnels. En cela, elles participent à une redéfinition (partielle) des « règles du jeu » des groupes professionnels qu'elles intègrent (Grossin 1984).

Dans ce cas, l'autonomie du sujet passe par l'expression d'un « je » qui est profondément sexué, mais qui revendique une forme « d'égalité dans la différence » (Passeron et de Singly 1984). La subjectivation s'inscrit dans les limites du « modèle des deux sexes » et consiste à élaborer des formes d'exercice professionnel et d'identification qui se réfèrent à la différence binaire des catégories de sexe. Ce qui importe avant tout dans le processus de construction identitaire, c'est de maintenir « l'authenticité » d'un sujet « femme ». Si la France offre aujourd'hui aux femmes des alternatifs au retrait du marché de l'emploi au moment du mariage ou des maternités, elle permet également la mise en œuvre de « choix » professionnels qui participent au maintien (partiel) de la dépendance de celles-ci vis-à-vis d'un « pourvoyeur principal ».

Cette forme de régulation spécifique crée des trajectoires dominées par une logique d'action que nous avons appelée celle de « l'intégration normative » (Le Feuvre 2001). Ce terme vise à décrire les processus d'intégration des femmes dans les anciens « bastions masculins » par le biais d'un maintien relativement intact des principes de la différenciation / hiérarchisation des sexes. Bien qu'elles aient acquis un haut niveau de qualification et d'expertise, les femmes qui adoptent cette logique d'action adhèrent subjectivement au « modèle des deux sexes » et fondent leurs pratiques professionnelles et familiales sur une valorisation de la différence « naturelle » entre les hommes et les femmes. Elles construisent leurs parcours professionnels en fonction des charges domestiques dont elles s'attribuent la responsabilité exclusive ou principale et en fonction du soutien qu'elles souhaitent apporter à la carrière ascendante de leur conjoint. Elles valorisent le mariage et la maternité et affirment que leurs propres pratiques professionnelles sont « spécifiques » par rapport à celles des hommes qui exercent la même profession.

Si l'on devait analyser les effets de ce mode de féminisation sur les pratiques professionnelles et sur le rapport social de sexe, on observerait des configurations de pratiques et de représentations qui vont dans le sens certains paradigmes identifiés dans la littérature sociologique sur ce thème (cf. infra). Les femmes dont les expériences sont marquées par la prédominance de cette logique d'action s'orientent plutôt vers des secteurs spécifiques de leur profession et adoptent des pratiques qui les différencient des « règles du jeu » dominantes dans les groupes professionnels (ex. en limitant leur disponibilité pour les activités professionnelles, soit en réduisant la durée totale du travail, soit en adoptant la semaine des quatre jours, sans diminution globale de la durée du travail) (Crompton et Le Feuvre 2003; Lapeyre 2003; Lapeyre et Le Feuvre 2004).

Dans la sphère familiale, elles ont moins souvent recours aux pratiques d'externalisation des activités domestiques et éducatives que d'autres femmes qualifiées. Elles ne semblent pas encourager une participation particulièrement importante du conjoint dans la gestion courante de la vie familiale. Les expériences sociales marquées par une telle logique d'action sont plus fréquentes dans le cadre des « carrières professionnelles » que dans le cadre d'une « carrières organisationnelles » (Crompton et Le Feuvre 2003), tout simplement parce que l'exercice libéral se prête plus facilement aux types d'aménagement de l'investissement professionnel qui correspondent le mieux à cette logique d'action. Cela ne veut pas pour autant dire que les expériences de toutes les femmes dans les professions libérales soient dominées par ce type de logique d'action.

En effet, à partir notre ré-interprétation du schéma de Dubet, nous avons pu identifier d'autres types d'expériences, marquées par la prédominance de deux autres logiques d'action. Celles-ci se caractérisent tous les deux par des formes différentes de transgression des fondements

matériels et idéels du processus de différenciation / hiérarchisation des sexes et peuvent même donner lieu à une remise en question de la légitimité de la valeur prédictive du genre.

Trajectoires biographiques et constructions identitaires « transgressives »

A partir des récits biographiques de femmes dans les professions dites « supérieures », on peut identifier, en deuxième lieu, des trajectoires et des expériences qui sont marquées par des stratégies de distanciation vis-à-vis de la logique dominante de l'assignation prioritaire des femmes à la domesticité conjugale. Dans un contexte sociétal et professionnel marqué par l'ouverture de nouvelles opportunités de carrière pour les femmes (« crise » de recrutement des hommes, élévation du niveau de qualification des femmes (Baudelot et Establet 1992), expansion démographique rapide de certaines professions, mise en oeuvre de politiques de promotion de l'égalité professionnelle, etc.) (Reskin et Roos 1990), certaines femmes vont être en mesure de se positionner en dehors des normes sexuées en vigueur dans le modèle du « male breadwinner / female carer ». Elles vont développer des pratiques sociales marquées par une logique d'action que nous avons appelée « transgressive » (Le Feuvre 2001), dans la mesure où elle nécessite une analyse **critique** des principes fondateurs des trois dimensions de « l'ordre du genre » : l'exclusion des femmes dans positions de pouvoir, la division sexuelle du travail et les relations inter-personnelles (Connell 1987).

Le positionnement de ces femmes au sein de l'espace professionnel et de la sphère domestique n'est pas nécessairement le résultat d'une stratégie explicite de leur part (Devine 1994). Il découle des modes spécifiques de résolution (temporaire) des tensions entre le système d'intégration et le système d'interdépendance. Dans certains cas, il résulte de la combinaison d'une forme spécifique de socialisation que l'on peut qualifier « d'inversée » (Daune-Richard 1992), avec une réduction contingente des barrières érigées à l'accès des femmes aux positions dominantes dans la hiérarchie professionnelle dans tel ou tels secteur d'activité (Reskin et Roos 1990). Dans ce cas, il traduit un refus précoce de la dépendance à l'égard d'un homme, principalement fondé sur des expériences spécifiques dans l'enfance (divorce ou mésentente des parents, par exemple). Dans d'autres cas, il associe des expériences classiques de socialisation « différenciée » avec des expériences biographiques exceptionnelles (migration contrainte, décès précoce du père, célibat forcé, monoparentalité, etc.). Ces facteurs biographiques obligent les femmes à adopter un rapport à l'emploi qui est proche de celui des hommes « pourvoyeurs principaux », sans qu'elles y aient été véritablement préparées par les valeurs (sexuées) transmises par leur milieu d'origine. Dans les deux cas, ces femmes sont amenées à adopter (ou à chercher à adopter) des « stratégies de carrière » habituellement associées aux hommes au sein de leur milieu professionnel. Dans la plupart des contextes sociétaux et dans la plupart des groupes professionnels (mais pas dans tous), la prédominance d'une telle logique d'action les amène à limiter au maximum leurs charges domestiques et familiales.

Les femmes dont les expériences sociales sont marquées par une logique d'action « transgressive » partagent avec les femmes du groupe précédent une représentation binaire des catégories de sexe. Dans une configuration de jeu (système d'interdépendance) marqué par un brouillage ou déplacement des processus de différenciation des sexes, elles se positionnent du côté du surinvestissement professionnel habituellement associé aux hommes. Leurs pratiques et expériences consolident la croyance selon laquelle la « réussite » professionnelle chez une femme (et uniquement chez une femme) est incompatible avec toute forme d'engagement conjugal ou parental à long terme. Elles ne remettent donc pas en cause les fondements de la division sexuelle du travail domestique et éducatif, même si elles

arrivent à s'en extraire individuellement à certains moments de leurs parcours de vie. Pour autant, l'autonomie financière et sociale acquise par le biais d'une activité professionnelle devenue centrale dans leur vie ne participe guère à une remise en question de la légitimité d'un « l'ordre de genre » marqué par la « valence différentielle des sexes » (Héritier 1996). Elles réclament un traitement « « égalitaire » dans le champ professionnel, parce que leur propre survie en dépend, mais elles demeurent néanmoins attachées au modèle des « deux sexes », dans la mesure où elles acceptent (avec plus ou moins de bonne volonté) de faire l'impasse sur les expériences sociales (dont la parentalité) auxquelles les hommes avec qui elles travaillent ne sont jamais acculés à renoncer. C'est ainsi que les « femmes viriles » qui investissent les professions supérieures selon les « règles du jeu » établies par et pour les hommes trouvent finalement assez logique qu'elles aient à s'acquitter d'un « prix » associé à la transgression des normes sexuées (Aubert et de Gaujelac 1991). C'est aussi sans doute pour cela qu'elles se montrent si peu solidaires à l'égard d'autres femmes qui souhaitent avancer dans la même carrière sans en « payer le prix » (Tardy 1998).

Nous venons de montrer comment les tensions objectives et subjectives entre le système d'intégration et le système d'interdépendance peuvent se manifester par l'adhésion – toujours potentiellement instable et transitoire - des femmes aux principes du « modèle des deux sexes », produisant des expériences sociales marquées, soit par la dépendance normative (vis-à-vis d'un « male breadwinner »), soit par la transgression stratégique des assignations de sexe. D'un point de vue idéal-typique, il paraît important de penser que la résolution individuelle des tensions et assignations contradictoires qui caractérisent les rapports sociaux de sexe dans une configuration « sociétaire » (Dubar 2000) est susceptible de produire des expériences sociales marquées par une remise en question de la légitimité du processus de différenciation / hiérarchisation (le genre) en lui-même. Autrement dit, on peut penser que la résolution individuelle des contradictions internes aux trois dimensions de « l'ordre de genre » (Connell 1987) ou aux trois logiques de l'action (Dubet 1994) est susceptible de produire une capacité de distanciation réflexive à l'égard de la valeur prédictive du genre dans les processus de féminisation des professions supérieures.

Trajectoires biographiques et constructions identitaires « réflexives » et « subversives »

Dans les expériences sociales marquées par la version moderne du « modèle du sexe unique », on peut penser que les tensions entre les logiques de l'action pourraient se stabiliser dans une distanciation subjective à l'égard des principes de l'intégration différenciée des hommes et des femmes dans toutes les sphères des sociétés contemporaines. Les femmes qui connaissent ce type d'expériences ont généralement été socialisées à « l'excellence » de manière relativement indifférenciée par rapport aux garçons de leur génération (Ferrand, et al. 1999), plutôt qu'à l'idée d'une limitation de leurs potentialités scolaires et professionnelles en fonction du sexe. Inscrites dans un contexte d'action historique où le principe de l'égalité des sexes est affiché, même s'il est loin d'être respecté partout (Mazur 2004), elles s'emparent des nouvelles opportunités offertes aux femmes diplômées sur le marché du travail pour se construire des parcours de vie « inventifs » et relativement indifférenciés du point de vue du sexe, tant dans la sphère professionnelle que familiale.

Au moment des orientations scolaires et professionnelles, elles jaugent les différentes filières et professions en fonction de leur ouverture ou fermeture relative aux femmes, moins pour envisager un parcours professionnel « spécifique » en raison de leur sexe que pour éviter une perte de contrôle sur leurs propres devenirs professionnels, notamment du fait de la misogynie ou de la discrimination sexiste. Elles oeuvrent pour imposer une répartition égalitaire des

responsabilités domestiques et éducatives entre les sexes dans la sphère familiale et envisagent les problèmes de la « conciliation » de manière relativement « a-sexuée » (Junter-Loiseau 1999).

La « souveraineté temporelle » qu'elles cherchent à imposer dans le cadre professionnel leur semble aussi importante pour les hommes que pour elles-mêmes. Ainsi, elles cherchent à modifier les « règles du jeu » de l'organisation sexuée de la société dans son ensemble et non pas seulement en ce qui concerne leur propre investissement professionnel (intégration normative) ou familial (transgression). Marquées par une adhésion aux valeurs de l'individualisme, elles s'inscrivent dans une logique d'autodétermination dans toutes les sphères du social et rejettent toute idée d'un déterminisme sexué sur leurs propres expériences sociales.

Dans ce cas, les expériences sociales des femmes sont marquées par la « subversion d'un système de pensée » (Mathieu 1991 : 230), par la pluralité des caractéristiques qui les définissent en tant qu'être humain, plutôt qu'en tant que femme. Il ne s'agit évidemment pas de penser que les femmes peuvent « subvertir » les assignations de sexe par de simples décisions ou volontés personnelles (Butler 1999). Il n'empêche, dans les récits de vie de certaines femmes dans les professions supérieures, nous pouvons trouver la trace de trajectoires individuelles où le genre - en tant que système d'organisation sociale - ne constitue pas le socle des expériences sociales des enquêtées. Ces femmes ne nient pas l'existence d'une différenciation / hiérarchisation des sexes dans la société en général ou dans leur profession en particulier. Elles affirment simplement que leurs propres expériences sociales n'ont pas été marquées d'abord et avant tout par ce processus. Tout d'abord, elles ont été socialisées à l'égalité et traitées de la même manière que les garçons de leur famille ou entourage proche (il ne s'agit donc pas d'une « socialisation inversée » à la Saladin d'Anglure, mais bien d'une socialisation plutôt « indifférenciée »). Dans la famille et à l'école, elles ont été encouragées (au même titre que les garçons) à aller au bout de leurs capacités intellectuelles et de leurs désirs personnels. Au cours de leur parcours de formation, elles ont développé des stratégies explicites pour contourner les obstacles qui pouvaient surgir en raison de leur sexe (en évitant, par exemple, de travailler avec des misogynes notoires comme « patrons »). Elles ont bénéficié du soutien de « mentors », qui semblent avoir « fait abstraction » de leur sexe et ont été poussées à exploiter au maximum leurs compétences professionnelles. Elles ont donc avancé dans la progression de carrière à un rythme tout à fait « correct », sans pour autant être mues par une ambition dévorante ou par une contrainte objective à la maximisation de leurs revenus. Dans leur vie privée, elles ont plutôt vécu des aventures amoureuses avec des hommes (ou des femmes) qui ne s'inscrivent pas dans une logique de surinvestissement professionnel et qui n'aspiraient pas à assurer un rôle de « pourvoyeur principal ». Au moment des maternités (pour celles qui ont eu des enfants), une réorganisation des activités professionnelles a, certes, eu lieu. Mais cette expérience n'a pas non plus donné l'impression de correspondre à une « spécificité féminine », puisque certains hommes de leur entourage (y compris leur conjoint) rentraient également au même moment dans la parentalité et devaient eux aussi réaménager l'organisation de leur engagement professionnel et familial. A l'exception de l'expérience physiologique de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement (largement « partagée », d'ailleurs, avec leur conjoint), ces femmes ont globalement l'impression d'être « des êtres humains comme les autres » (Mossuz-Lavau et de Kervasdoué 1997) ou plutôt d'être des êtres humains aussi différents des autres que le sont tous les êtres humains. Si elles mettent en avant leurs qualités personnelles spécifiques pour expliquer leur parcours professionnel relativement prestigieux, elles insistent également sur leur « interchangeabilité » avec d'autres individus (notamment hommes), tant dans leurs activités professionnelles que dans la sphère domestique. Elles favorisent surtout le travail en équipe (au travail et au foyer), de manière à alléger leurs propres contraintes temporelles. Chez les femmes vivant en couple, l'investissement du conjoint dans la gestion de la vie familiale s'éloigne très nettement du principe de « l'aide », du « dépannage » ou du « remplacement ponctuel » (Lapeyre 2003) pour se rapprocher d'une logique de répartition égalitaire des responsabilités, y compris de la « charge mentale » (Haicault 1984) de la gestion de la pluralité des temporalités sociales. Ces femmes, tout comme quelques-uns des hommes qui les entourent, valorisent « l'équilibre » de leur vie et veillent à gérer leurs charges familiales et leurs responsabilités professionnelles de manière à limiter les tensions (notamment temporelles) entre les deux sphères.

Conclusion

Les trois types d'expériences sociales des femmes dans les anciens « bastions masculins » que nous venons de décrire ont évidemment un caractère idéal-typique. Elles visent à construire un cadre d'analyse et d'interprétation des récits de vie recueillis dans le cadre de nos différentes enquêtes de terrain. Dans la réalité des trajectoires individuelles, les tensions entre les différentes « logiques d'action » ne peuvent jamais se résoudre par une prédominance totale de l'un des trois pôles du schéma. Il est important de souligner que cette typologique vise à saisir les différentes logiques sociales qui président au processus de féminisation des anciens « bastions masculines ». Elle ne vise pas à catégoriser des femmes qui seraient « qualitativement » différentes les unes des autres avant même le début de leur carrière professionnelle (Hakim 1996). Au contraire, les entretiens biographiques illustrent à quel point les femmes (et les hommes) sont susceptibles d'osciller entre différentes logiques d'action en fonction des interactions et des situations vécues. Les lignes horizontales hachées dans la Figure 1 indiquent la tension permanente qui caractérise l'articulation des différentes logiques d'action qui cadrent les expériences sociales des individus dans ces groupes professionnels.

Ainsi, par exemple, des formes spécifiques de socialisation (différenciée / inversée / indifférenciée) peuvent produire des pratiques professionnelles (et familiales) fort différentes en fonction de certains éléments liés au contexte sociétal ou bien au « régime de genre » (ou environnement sélectionné) dans lequel l'expérience sociale individuelle se déroule. Certains récits de vie permettent d'illustrer la manière dont l'expérience des opportunités professionnelles ponctuelles (une proposition de promotion, par exemple) est susceptible de faire dévier une logique d'action dominée par les principes de l'intégration normative vers une logique plus fortement marquée par la subjectivation réflexive en cours de carrière (ou inversement, d'ailleurs). De telles reconfigurations sont possibles parce que les dimensions constitutives des expériences sociales sont potentiellement contradictoires et sont en tension permanente. La distance réflexive que certaines femmes peuvent développer vis-à-vis de la valeur prédictive du genre ne suffit évidemment pas en elle-même à transformer la réalité sociale (tout n'est pas question de prise de conscience et de volonté individuelle).

Il est néanmoins intéressant de comprendre la manière dont ces différentes logiques d'action créent des « visions du monde » diversifiées et comment des « visions du monde » soustendent la recherche de cohérence et d'unité dans un contexte historique caractérisé par des tensions entre, d'une part, les principes fondateur du modèle du « male breadwinner / female carer » et, d'autre part, l'individualisation, la diversification croissante des expériences sociales des individus sexués et les engagements en faveur de l'égalité des sexes (Dubet 1994). Ces tensions représentent une source de dissonance et de désordre dans les processus

de construction des « configurations identitaires » individuelles. L'incertitude et l'imprévisibilité des expériences sociales des femmes (et des hommes) dans les sphères professionnelles, personnelles et familiales créent les conditions d'une mobilisation des ressources matérielles, cognitives et symboliques qui peut tendre, soit vers le pôle de l'intégration normative, soit vers des stratégies de transgression ou de « chevauchement » des catégories de sexe (Saladin d'Anglure 1992), soit encore vers des formes radicalement inventives d'action, qui sont susceptibles d'éroder les principes fondateurs du genre comme élément prédictif des devenirs sociaux. Il paraît donc nécessaire de saisir les marges de manœuvre dont disposent des individus sexués au sein d'un système social qui est de plus en plus complexe et indéterminé.

Il paraît également important d'insister sur le fait que le sens précis de l'entrée des femmes qualifiées dans d'anciens « bastions masculins » ne peut nullement être saisi à partir d'une évaluation chiffrée de leur seule présence numérique, ni même de leur répartition entre les différents échelons hiérarchiques de ces professions. Si certains contextes sociétaux permettent indéniablement une entrée plus facile de certaines femmes qualifiées dans certaines professions, les variations dans la configuration sociétale de « l'ordre de genre » ne permettent pas d'expliquer les rythmes différenciés de féminisation de différents groupes professionnels dans un même contexte sociétal. De même, si l'analyse de la structuration interne des groupes professionnels permet de mieux comprendre les différents taux de féminisation d'une même profession dans différents contextes sociétaux ou les variations de taux de féminisation de différents groupes professionnels dans un même contexte sociétal, elle ne permet pas d'expliquer la diversité des trajectoires féminines (ou masculines, d'ailleurs) dans ces contextes précis.

Pour cela, il est nécessaire de se doter d'outils conceptuels et méthodologiques qui permettent d'articuler l'analyse des effets structurels du genre avec l'analyse des expériences subjectives du genre dans un contexte sociétal et professionnel donné. C'est vers une telle perspective d'analyse que s'inscrivent les programmes de recherche menés sous notre direction au sein de l'équipe d'accueil doctoral SAGESSE à Toulouse (Bacou 2004; Lapeyre 2006; Lapeyre et Le Feuvre 2004; Latour et Le Feuvre 2005; Le Feuvre 1999; Le Feuvre, et al. 2003; Moreau, et al. 2005).

Références bibliographiques

Aubert, N. et de Gaujelac, V. 1991 Le coût de l'excellence, Paris: Seuil.

Bacou, M. 2004 'La mixité sexuée dans l'animation', *Agora, Débats / Jeunesse* 36: 68-74.

Baudelot, C. et Establet, R. 1992 Allez les filles!, Paris: Seuil.

Beck, U. et Beck-Gernsheim, E. 2002 Individualization, London: Sage.

Bourdieu, P. 1990 'La domination masculine', *Actes de la recherche en sciences sociales* 84: 2-32.

- 1998a La Domination masculine, Paris: Seuil.
- 1998b 'La domination masculine', Le Monde diplomatique 533: 24.

Bussey, K. et Bandura, A. 1999 'Social Cognitive Theory Of Gender Development and Differentiation', *Psychological Review* 106(4): 676-713.

Butler, J. 1999 *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*, New York: Routledge.

Connell, R. W. 1987 *Gender & Power: Society, the Person and Sexual Politics*, London: Polity.

— 1995 *Masculinities*, Cambridge: Polity Press.

Crompton, R. (ed) 1999 Restructuring Gender Relations and Employment: The Decline of the Male Breadwinner, Oxford: Oxford University Press.

Crompton, R. avec Le Feuvre, N. 1996 'Paid Employment and the Changing System of Gender Relations: A Cross-National Comparison', *Sociology* 30(3): 427-445.

— 2003 'Continuity and Change in the Gender Segregation of the Medical Profession in Britain and France', *International Journal of Sociology and Social Policy* 23(4-5): 36-58.

Daune-Richard, A.-M. 1992 'Trajectoires de socialisation et rapport à l'emploi : le cas de techniciennes supérieres de l'industrie', *Revue française des affaires sociales* 2: 85-94.

Delphy, C. 1991 'Penser le genre : quels problèmes?' in M.-C. Hurtig, M. Kail et H. Rouch (eds) *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes*, Paris: Editions du CNRS.

- 1998 L'ennemi principal : économie politique du patriarcat, Paris: Syllepse.
- 2001 L'ennemi principal : penser le genre, Paris: Syllepse.

Devine, F. 1994 'Segregation and Supply: Preferences and Plans Among 'Self-Made' Women', *Gender, Work and Organisations* 1(2): 94-109.

Dubar, C. 2000 *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris: Presses universitaires de France.

Dubet, F. 1994 Sociologie de l'expérience, Paris: Seuil.

Ferrand, M., Imbert, F. et Marry, C. 1999 L'excellence scolaire : une affaire de famille. Le cas des normaliennes et normaliens scientifiques, Paris: L'Harmattan.

Giddens, A. 1992 *The Transformation of Intimacy : Sexuality, Love & Eroticism in Modern Societies*, London: Polity Press.

Grossin, W. 1984 'Temps de travail et temps libres', *Revue française des affaires sociales* 2: 9-20.

Haicault, M. 1984 'La gestion ordinaire de la vie en deux', *Sociologie du travail* 3: 268-277. **Hakim, C.** 1996 *Key Issues in Women's Work. Female Heterogeneity and the Polarisation of Women's Employment*, London: The Athlone Press.

Héritier, F. 1996 *Masculin/Féminin : la pensée de la différence*, Paris: Odile Jacob. **Junter-Loiseau, A.** 1999 'La notion de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Révolution temporelle ou métaphore des discriminations?' *Cahiers du Genre* 24: 73-98.

Kergoat, D. 2000 'Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe', in H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré and D. Senotier (eds) *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris: Presses universitaires de France.

Lahire, **B.** 1998 L'homme pluriel. Les ressorts de l'action, Paris: Nathan.

Lapeyre, N. 2003 'Professional and Domestic Work Arrangements of Women General Practioners in France', *International Journal of Sociology and Social Policy* 23(4-5): 97-122. — 2006 *La féminisation des professions libérales*, Toulouse: Octarès.

Lapeyre, N. et Le Feuvre, N. 2004 'Concilier l'inconciliable? Le rapport des femmes à la notion de 'conciliation travail-famille' dans les professions libérales en France', *Nouvelles questions féministes* 23(3): 42-58.

Laqueur, T. 1992 *La fabrique du sexe : Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris: Gallimard.

Latour, E. et Le Feuvre, N. 2005 'Les carrières universitaires françaises à l'épreuve du genre', in C. Solar and E. Ollagnier (eds) *Parcours de femmes à l'Université*, Paris: l'Harmattan: pp. 159-187

Le Feuvre, N. 1999 'Gender, Occupational Feminisation and Reflexivity', in R. Crompton (ed) *Restructuring Gender Relations and Employment: The Decline of the Male Breadwinner*, Oxford: Oxford University Press: pp. 150-178..

— 2001 'La féminisation de la profession médicale en France et en Grande-Bretagne : voie de transformation ou de recomposition du 'genre'?' in P. Aïach, D. Cebe, G. Cresson and C.

- Philippe (eds) *Femmes et hommes dans le champ de la santé : approches sociologiques*, Rennes: Editions de l'ENSP: pp. 197-228.
- 2003 *Penser la dynamique du genre : parcours de recherche*, Toulouse: Dossier d'habilitation à diriger des recherches en sociologie, soutenu à l'Université de Toulouse-Le Mirail, le 19 décembre.
- Le Feuvre, N., Lapeyre, N., Cacouault, M. et Picot, G. 2003 La féminisation des professions libérales: l'exemple des femmes médecins et avocats, Toulouse: Rapport au Service des Droits des femmes et de l'égalité.
- **Lorenzi-Cioldi, F.** 1995 'Androgynies au masculine et au féminin', in EPHESIA (ed) *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris: La Découverte: pp. 143-151.
- **Mathieu, N.-C.** 1991 *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris: Editions Côté-femmes.
- **Mazur, A. G.** 2004 'La France est-elle toujours le pays des réformes symboliques?' *Travail, genre et sociétés* 12: 173-181.
- Moreau, M.-P., Osgood, J. et Halsall, A. 2005 The Career Progression of Women Teachers in Britain: A Study of Barriers to Promotion and Career Development, London: Institut for Policy Studies in Education, London Metropolitan University.
- Mossuz-Lavau, J. et de Kervasdoué, A. 1997 Les femmes ne sont pas des hommes comme des autres, Paris: Odile Jacob.
- **Passeron, J.-C. et de Singly, F.** 1984 'Différences dans la différence : socialisation de classe et socialisation sexuelle', *Revue française de science politique* 34(1): 48-78.
- **Reskin, B. F. et Roos, P. A.** 1990 *Job Queues, Gender Queues. Explaining Women's Inroads into Male Occupations*, Philadelphia: Temple University Press.
- Saladin d'Anglure, B. 1992 'Le 'troisième' sexe', La Recherche 23(245): 836-844.
- **Schnapper, D.** 1999 *La compréhension sociologique : démarche de l'analyse typologique*, Paris: Presses universitaires de France.
- **Tardy, E.** 1998 'Profils d'élues municipales au Québec : des reines-abeilles aux féministes', in J. Martin (ed) *La Parité : enjeux et mise en oeuvre*, Toulouse: Presses universitaires du Mirail: pp. 111-126.
- **Walby, S.** 1994 'Methodological and Theoretical Issues in the Comparative Analysis of Gender Relations in Western Europe', *Innovation. European Journal of Social Sciences* 11(2): 1339-1354.
- **Williams, C. L.** (ed) 1993 *Doing 'Women's Work' : Men in Nontraditional Occupations*, London: Sage.